



Lors de la célébration pour son 53<sup>e</sup> anniversaire, Chantal Biya, la première dame du Cameroun, a été filmée donnant du champagne à un nourrisson. Cette image est rapidement devenue virale et a suscité de vives réactions dans le pays. Pour de nombreux Camerounais, cet acte est considéré comme un affront, en particulier dans un contexte où une grande partie de la population souffre de la pauvreté.

L'acte de Chantal Biya a été qualifié de "pénalement répréhensible" par certaines voix critiques. L'avocat Me Amedee Dimitri Touko Tom affirme que l'on ne peut justifier de tels "comportements sauvages", en particulier de la part de la première dame d'un pays. Cette surexposition de la vie privée du couple présidentiel pose un problème sur l'image et la gravité de la fonction présidentielle.

De nombreux observateurs dénoncent l'indécence de l'acte de Chantal Biya, en particulier le fait de servir de l'alcool à sa petite fille. Cette image est perçue comme représentant l'avenir de la jeunesse camerounaise, limité aux perspectives d'une consommation excessive d'alcool.

Ceci dans un contexte où de nombreux Camerounais luttent pour subvenir à leurs besoins quotidiens, la diffusion d'une fête opulente du couple présidentiel suscite des interrogations sur les priorités du gouvernement et le manque de sensibilité envers la population.